

StAH		Zones		
		C-028		
Usage(s) spécifique(s) permis	H: Habitation	H-1: Unifamiliale		
		H-2: Bifamiliale et trifamiliale		
		H-3: Multifamiliale		
		H-4: Maison mobile		
	C: Commerce	C-1: Commerce local		
		C-2: Commerce artériel		
		C-3: Commerce régional		
		C-4: Service relié à l'automobile		
		C-5: Divertissement, hébergement et restauration		
	I: Industrie	I-1: Industrie légère		
		I-2: Industrie moyenne		
	P: Public et communautaire	P-1: Parc, terrain de jeux et espace naturel		•

StAH			Zones		
			C-028		
Usage(s) spécifique(s) permis	P: Public et communautaire	P-2: Service public et communautaire			
		P-3: Infrastructure et équipement			
	E: Espace vert	E-1: Espace vert			
		E: Espace vert			
	Usage(s) spécifique(s) permis			(C-028 1)	
	Usage(s) spécifique(s) exclus				
	Classes d'usages permises				
Normes spécifiques	Structure du bâtiment	Isolée		•	
		Jumelée			
		Contiguë			
	Dimensions du bâtiment	Largeur minimale (m)		8	
		Profondeur minimale (m)		7	
		Superficie de bâtiment minimale (m2)		56	
		Hauteur en étage(s) minimale		1	
		Hauteur en étage(s) maximale		2	
Hauteur en mètres minimale		5			

StAH			Zones			
			C-028			
Normes spécifiques	Dimensions du bâtiment	Hauteur en mètres maximale		10.5		
		Densité d'occupation	Coefficient d'emprise au sol (%)		30	
	Nombre logements/terrain maximal (m2)					
	Marges	Avant minimale (m)		6		
		Latérale minimale (m)		3		
		Latérales totales minimales (m)		6		
		Arrière minimale (m)		6		
	Lotissement	Terrain	Largeur moyenne minimale (m)		20	
			Profondeur moyenne minimale (m)		45	
			Superficie minimale (m2)		1000	
Divers	PIIA			●		
	Notes particulières			(C-028 2)		
Amendements						

Note(s) :

(C-028 1) Usage spécifiquement permis: centre de ski et autres lieux d'amusements sportifs.
(C-028 2) Les terrains doivent obligatoirement être desservis par un réseau d'aqueduc et d'égout.